

ECOLE MATERNELLE DE PEYNIER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du Jeudi 8 novembre 2018

1- INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- Le Conseil d'école est l'instance principale de l'école et il est présidé par la Directrice d'école.

La Directrice installe ce nouveau Conseil d'Ecole en présentant chacun des membres du Conseil d'Ecole présents ce soir :

La Directrice commence par les Elus et représentants de la Mairie présents

- Monsieur AUBERT, Adjoint au Maire, chargé des Affaires Scolaires
- Monsieur MAUNIER, Adjoint au maire, chargé des Travaux

La Directrice poursuit par les Elus et représentants des parents d'élèves présents

Léila BON, Chloé BORRELY, Alice FAUCHEUR, Céline OGER, Magali SEUX, Céline WALTER.

La Directrice poursuit par les Enseignants présents

- Mesdames DUGAT, DUVERNE, REVEILLAC et SAPPÀ enseignantes
- Monsieur BRIGNOLE, enseignant
- Madame MORET enseignante et directrice

La Directrice a invité 3 personnes dont la consultation lui semble utile, elles étaient présentes :

- Madame DAFFOS, Coordinatrice Enfance et Jeunesse
- Madame THIABAULT, Directrice Générale des Services
- Monsieur MANTE, Responsable des Services Techniques

MEMBRE EXCUSE :

- Monsieur le Maire de Peynier

Modalités de convocation :

Elles seront données 15 jours avant le Conseil d'Ecole.

Les questions diverses devront être soumises dans un délai de 7 jours avant le conseil d'école afin qu'elles puissent être correctement traitées.

Modalités de délibération :

Le Conseil d'Ecole :

- Vote le règlement
- Donne son avis et ses suggestions sur le fonctionnement de l'école
- Donne son accord sur les activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- Est informé sur la composition des classes
- Est informé sur les principes de choix des manuels et matériels scolaires
- Est informé de l'organisation des rencontres avec les parents d'élèves
- Se réunit au moins une fois par trimestre
- Il peut être réuni à la demande de la Directrice d'école ou de la moitié de ses membres
- Le compte rendu sera affiché dans le panneau d'information

Horaire des Conseils d'école de cette année :

Les enseignants de l'école souhaitent l'horaire : 17h30 à 19h30, pour des raisons de bon fonctionnement de l'école (nous travaillons parfois le lendemain des CE, beaucoup d'entre nous n'habitent pas Peynier et Christine a un jeune enfant).

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

- 252 électeurs inscrits (même que l'an passé), 82 votants (80 l'an passé) et 82 suffrages exprimés (73 l'an passé)
- 32,54 % de participation (31,75 % l'an passé).

Nom et prénoms des élus : Léila BON, Chloé BORRELY, Amélie CORREIA, Alice FAUCHEUR, Sonia FRISCIA, Xavier HYGONET, Céline OGER, Laure MORA, Magali SEUX, Céline WALTER.

La mise sous enveloppe n'a pas posé de difficultés cette année du fait de la pose des étiquettes nominatives. Il y a eu des erreurs au niveau du nombre de vote par famille dues au dysfonctionnement de Base Elève. L'installation du bureau de vote dans l'école maternelle nous a permis de voir plus de parents et cela s'est bien déroulé. Le dépouillement s'est effectué en moins d'un quart d'heure.

2- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Nous devons acté le changement des jours de classe cette année. Nous vous proposons donc de voter la reconduction du règlement intérieur avec la seule modification :

Dans le paragraphe 2.3 Horaires

A la place de la phrase :

Les activités à l'école maternelle sont réparties sur 8 demi-journées par semaine (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi matin).

Nous proposons :

Les activités à l'école maternelle sont réparties sur 4 journées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

A la place de la phrase :

La garderie municipale accueille les élèves de 7h45 à 8h20, de 11h30 à 13h30 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et de 16h30 à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Nous proposons :

La garderie municipale accueille les élèves de 7h45 à 8h20, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La mairie demande que le mot municipale soit retiré car l'IFAC va prochainement intervenir sur le temps garderie.

Cette modification actée, tous les membres du Conseil d'Ecole votent le nouveau Règlement Intérieur.

3- EFFECTIFS : RENTREE DE SEPTEMBRE 2017

PS NES EN 2015 : 47 élèves (29 chez Caroline et 18 chez Claude) +1

MS NES EN 2014 : 54 élèves (29 chez Christine, 16 et bientôt 17 chez Jean-Marc et 8 chez Claude) +2

GS NES EN 2013 : 38 élèves (27 chez Marie-Hélène et 11 chez Jean-Marc) -2+1

Soit 139 élèves à ce jour (27,8 élèves de moyenne par classe).

A la rentrée prochaine, nous perdons nos 38 grands et nous sommes en train de recenser les entrées 2016. 18 enfants nés en 2016 et 22 en 2017 inscrits à la crèche
5 frères et sœurs d'élèves scolarisés actuellement en maternelle

Nombre de naissances mairie : 23 supplémentaires

Donc rentrée prochaine : 46PS, 47 MS et 54 GS, 151 élèves.

Il s'avère donc important de lancer très rapidement les inscriptions pour la rentrée prochaine.

Les enseignants et les parents souhaitent savoir où en est la mairie dans son projet d'extension de l'école maternelle.

Monsieur MAUNIER nous informe que la mairie envisage d'utiliser la bibliothèque municipale pour installer la cantine et le dortoir. La cantine actuelle deviendra une classe et une seconde classe sera installée dans le petit dortoir et les toilettes actuelles des petits. De nouvelles toilettes seront installées à la place de la réserve et de la tisanerie.

Madame DUGAT précise que l'accès des toilettes pour les petits doit être très proche de la classe.

Les enseignants demandent si une réunion est prévue pour qu'ils puissent exprimer leurs souhaits.

Monsieur MAUNIER précise que la mairie en est au stade de projet.

Les enseignants informent qu'ils vont se réunir et réfléchir ensemble à ce projet et qu'ils soumettront leurs propositions à la mairie.

4- HYGIENE ET SECURITE

Madame Moret informe que l'exercice feu a eu lieu le jeudi 19 octobre (RAS) et l'exercice intrusion le jeudi 21 septembre. Les élèves ont été confinés dans leur classe pendant 20 mn, portes et volets fermés. Les enseignants avaient auparavant préparé les élèves en leur proposant quelques jeux (roi du silence...).

Quelques améliorations devront être faites (certaines clés étaient manquantes mais cela a été résolu).

La problématique reste le déclenchement avec la corne de brume.

Nous pensons qu'elle peut être utilisée pour le confinement car nous avons plus le temps de communiquer et de nous organiser.

Mais pour les risques d'intrusion cela ne convient pas du tout, d'autant qu'il est demandé que les 3 alarmes soient distinctes : incendie, confinement et intrusion.

Les membres de Conseil d'Ecole émettent plusieurs solutions, notamment :

- La sonnette avec déclencheur dans chaque salle, sachant qu'actuellement l'école dispose d'une sonnette bureau et 3 classes. Il faudrait donc ajouter les deux autres classes, la cantine et la salle de motricité et prévoir l'extension de l'école. Monsieur MANTE pense que c'est faisable.
- La même solution mais avec une lumière clignotante de manière à éviter le bruit de l'alarme.
- La mise en place de bipeurs connectés qui permettent de déclencher l'alarme à partir des différentes salles.

La mairie va y réfléchir.

Un second exercice feu devra avoir lieu au cours du second trimestre ainsi qu'un exercice confinement dans la salle de motricité.

Madame OGER demande si les enseignants ont reçu une formation pour la gestion des exercices de sécurité comme dans les entreprises. Les enseignants répondent par la négative. Madame MORET précise que nous avons principalement des conseils écrits émanant des services de l'Inspection.

Les parents trouvent cela dommage.

La Vidéo surveillance fonctionne correctement et n'est visible que par un personnel assermenté et en cas d'infraction constatée.

5- COOPERATIVE SCOLAIRE

Communication du compte rendu d'activité et financier en équilibre.

Nous avons commencé l'année scolaire dernière avec 1788,02 € sur notre compte coopératif et nous l'avons terminée avec la somme de 2280,15 €.

A ce jour, un grand nombre de familles a donné sa participation financière à la coopérative, il nous en manque 35. Un dernier rappel sera fait.

Nous allons rentrer aux environs de 1500€ de dons des familles.

Nous recevons actuellement les paiements des photographies scolaires, la coopérative scolaire gardera 30% des entrées.

- Les entrées kermesse pour 1667,67 € du mois de juin 2018

Pour l'an passé les postes des principales dépenses ont été :

- La cotisation OCCE année passée de 375,12 €, cette année
- Les spectacles carnaval pour 1331 € avec l'animation marionnette Antonin
- Les sorties scolaires 0 € du fait de l'augmentation du budget mairie
- Les lots kermesse pour 603,72 €
- Du matériel spécifique aux projets de classe : affiches d'art et cadres, puzzles d'art, albums, CD ...

6- PROJET D'ECOLE

Les quatre principaux axes de travail retenus à partir des 4 dimensions imposées par le Ministère et des constats et diagnostics que les enseignants ont effectués restent les mêmes pour deux années à venir.

- **La Dimension 1 concerne l'amélioration des résultats au regard du socle commun**

Nous avons choisi de travailler :

- sur le développement des capacités d'attention et surtout de concentration,
- sur le développement de l'autonomie et la capacité d'entrer seul dans la tâche
- et sur l'enrichissement du vocabulaire en privilégiant le sens des mots

Nous avons mis en place des ateliers d'accueils dirigés dans toutes les classes, adaptés selon le niveau des élèves.

Ces ateliers d'accueil autonomes facilitent le changement de statut de l'enfant vers l'élève et favorisent leur autonomie, leur implication dans les apprentissages et leur goût de l'effort et du travail mené à son terme (contrat).

Nous poursuivons également notre travail sur la tenue de « vrai » crayon (gris et couleur) avec une diminution significative de l'utilisation des feutres qui ne permettent pas à l'élève de conscientiser la préhension et la tenue de son outil.

Nous travaillons également à la préparation de l'apprentissage de l'écriture cursive avec notre alphabet orienté qui limite au maximum la levée du crayon, qui introduit la notion d'arrêt pour former certaines lettres et qui permet l'entraînement aux bons gestes d'écriture (trait oblique du A nous servira pour l'écriture du i, j, p, s, t...)

- **Dimension 2 se tourne vers la préoccupation éducative concertée avec les partenaires (mairie, parents, associations...)**

Nous avons choisi de travailler la construction d'élèves citoyens, donc acteurs, donc responsables et de développer la compétence « vivre et apprendre ensemble » (maintien des projets en cours : MVE qui peine à démarrer, Recyclage papiers, piles, cartouches, bouchons, Jardinage et ferme, Resto du cœur, Droits de l'enfant, le combat des stéréotypes ...). Nous envisageons cette année de nous pencher sur les règles du mieux vivre ensemble dans notre environnement et avons choisi d'approfondir le thème du corps : Mieux le connaître pour mieux le respecter en harmonie avec notre environnement naturel et mieux l'utiliser pour nous assurer une bonne santé (alimentation, jardinage, cuisine, différences, émotions, entraide et solidarité pour ceux qui souffrent)

- **Dimension 3 vise la prise en compte des besoins particuliers en réponse à la difficulté scolaire afin de réduire les inégalités**

Nous avons opté sur l'amélioration de la prise en charge des élèves en grande difficulté et leur prise en charge extérieure (différenciation, manipulation, coopération, confiance en soi, évaluation individualisée et déclenchement rapide des prises en charge de professionnels)

Suite à la participation de la Directrice à la journée de l'Association Générale des Enseignants de la Maternelle à Saint Martin de Crau et à la soirée avec le Professeur Tisseron à Aix en Provence, elle a à nouveau proposé aux parents d'élèves une nouvelle rencontre afin de leur transmettre ce qu'elle avait appris sur le thème de l'estime de soi, de la gestion de la violence scolaire et du savoir apprivoiser les écrans pour mieux grandir.

Très peu de parents étaient présents, une trentaine s'étaient engagée pour moins de 10 présents. Malgré tout, cela s'est très bien passé et nous avons pu échanger très agréablement.

- **La Dimension 4 concerne l'éducation artistique et culturelle, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité des élèves**

- Les olympiades mi mai (ateliers tournant de connaissance et d'utilisation de notre corps : apprendre avec notre corps : 5 sens, sauter et viser... et remise de diplôme).
- Nous aimerions permettre aux élèves de rencontrer des dimensions culturelles et artistiques (œuvres picturales sur le corps, danse...).
- Nous bénéficions toujours de la prestation de qualité de Mathieu Ravera, notre intervenant musique et envisageons à nouveau l'organisation de notre spectacle de fin d'année qui devrait avoir lieu en juin.
- Expo bibliothèque sur les droits de l'enfant prochainement
- Journée des droits de l'enfant : proposition collecte (jouet, aliment plaisir, vêtement) au bénéfice des Restos du Cœur de Trets
- Projet passerelle avec la crèche municipale reconduit
- Le spectacle de Noël offert par la mairie
Les enseignants souhaitent savoir s'il se déroulera sur le temps école.
Madame THIABAUD n'est pas encore en mesure de nous fournir la date mais elle nous informe qu'il s'agira du film « Minuscule » et nous demande de ne pas le dire aux enfants.

Le thème de notre carnaval et fête du printemps tournera cette année autour de la connaissance et du respect du corps et de l'alimentation. Il se déroulera probablement le vendredi 29 mars. Nous ne pourrions toujours pas défiler et envisageons à nouveau un spectacle et un bal costumé.

La kermesse aura lieu le vendredi 14 juin.

Sorties :

- Garenne annulée pour 2 classes de PS et MS en raison de la météo, reportée dès que possible
- Nous envisageons des randonnées-visites abeilles, olives...
- Sortie fin d'année St Cannat Le village des automates pour les PS en mai probablement
- Non encore déterminé pour les MS et GS (Croc Jardin, Musée Granet, Pavillon Noir ?)

7- TRAVAUX REALISES et SOUHAITES :

Nous remercions la Mairie et les ouvriers communaux dont bien sûr Monsieur Mante ici présent, pour leur réactivité dès que nous faisons appel pour des travaux d'entretien des locaux.

Nous apprécions cette année notamment notre grand placard dans la salle de motricité et la pose de l'éclairage au-dessus du tableau dans la classe rose.

Restent les travaux suivants :

- **LES FERMETURES DES PORTES côté cour** sont toutes à revoir, il existe un réel danger avec la porte de la classe bleue.
- **PREPARATION DU TERRAIN pour la plantation des fleurs de printemps**
Le plus rapidement qu'il sera possible...
- **TOILETTES PETITE SECTION ET CÔTE COUR :**
Nous souhaiterions qu'elles soient restructurées (retraits des murets et pose de cloisons, ceci essentiellement pour des raisons d'hygiène, ajout de toilettes : PS 3+3, MS et GS : 4+4).

Tout cela sera revu lors des travaux d'agrandissement de l'école.

- **COUR :**

- Le sol vert sous le préau a besoin de réfections, Monsieur MANTE va s'en occuper dès qu'il aura reçu le matériau.
- La lumière ne fonctionne pas, ni côté toilettes, ni côté portail (problème le soir), Monsieur MANTE va s'en occuper rapidement. Il doit contacter la société responsable des éclairages publics.
- Réfection de la serrure du jardin : Monsieur MANTE va poser un nouveau cadenas.
- Un bilan de l'état des vélos de cour a bien été fait pour voir les réparations qui s'imposent : 2 vélos ont été jetés.
- Fourmis très nombreuses dans les poteaux en bois : Monsieur MANTE va s'en occuper.
- Les enseignants souhaitent qu'il soit réfléchi à la pose d'un préau devant les classes. La mairie y réfléchira dans le projet de restructuration de l'école maternelle.

- **CUISINE :**

Les enseignants souhaiteraient la pose de deux autres prises de courant. Monsieur MANTE va voir si cela est possible.

- **HALL :**

Les enseignants souhaiteraient la réfection du placard coulissant qui devient très dangereux. La mairie a bien conscience de ce problème et va y remédier.

- **CLASSE BLEUE :**

La fixation du liège est à revoir, ça gondole, il y a nécessité de le coller. Monsieur MANTE le fera refaire correctement.

Les enseignants de la classe souhaitent la pose de film occultant sur les vitres (comme dans la classe verte).

- **CLASSE VIOLETTE :**

- Les collègues et les élèves souffrent énormément des perturbations de résonnance qui rendent très pénibles les conditions de travail en occasionnant une grande difficulté de concentration et une grande fatigue.
- A cela s'ajoute en plus le bruit de la pompe du chauffage de la salle de motricité, placée contre la salle de classe et qui se déclenche très régulièrement et très bruyamment. Nous souhaiterions que ce problème puisse être très rapidement car les désagréments sont très difficiles à supporter pour ceux qui y restent 6 heures par jour.

La mairie y réfléchira dans le projet de restructuration de l'école.

- **LES DISPOSITIONS FACE AUX FORTES CHALEURS:**

Nous bénéficions du brumisateur dans la cour mais la problématique se situe dans les salles de classes. Monsieur Mante s'est renseigné sur les gros ventilateurs d'intérieur mais il semble que ce ne soit pas adapté aux classes : les feuilles ne resteraient pas en place...

Les enseignants souhaiteraient qu'il soit envisagé la pose de rafraîchisseurs d'air.

QUESTIONS DIVERSES :

Une mère de famille, domiciliée Domaine de la Bouesque, est dans la grande difficulté pour amener son fils de grande section à l'école. Elle n'a pas le permis de conduire, et se déplace à pieds avec son grand et son bébé en poussette. Les enseignants souhaitent savoir s'il serait envisageable que le car de ramassage scolaire puisse faire un détour car cet enfant est bien trop peu scolarisé actuellement du fait des aléas de la météo.

Madame THIABAUD demande à la Directrice de faire un courrier avec la famille et la Mairie verra avec le service des cars de la métropole si cela est possible.

La réponse à certaines questions des parents concernant l'école a déjà été donnée lors du CE ou en réponse mail à l'UPEP.

Reste :

- Les dates conseil d'école : mardi 5 février et jeudi 6 juin à 17h30.

La Directrice laisse la mairie répondre, si elle le désire, aux questions la concernant:

Questions au sujet de la Cantine

- **Question 1** : Il était prévu qu'il y ait 3 commissions cantine. L'an dernier, il n'en a eu qu'une seule. La date de celle-ci a été prévue tardivement et les parents n'ont jamais reçu le compte-rendu.

Madame THIABAUD répond qu'elle est désolée et qu'effectivement le compte-rendu n'a pas été fait.

Madame THIABAUD comprend l'impatience des familles mais il s'avère que la réalisation du nouveau restaurant scolaire a pris beaucoup plus de temps que prévu. La mairie attend actuellement le passage des Services Vétérinaires et de la Commission de Sécurité.

Madame THIABAUD souhaiterait accueillir les familles dans le nouvel espace. Si les travaux ne sont pas terminés rapidement elle s'engage à organiser une commission en décembre.

Elle aimerait présenter le nouveau restaurant scolaire et pouvoir expliquer aux familles son fonctionnement dès janvier.

Madame DAFFOS informe les familles que désormais les Atsems sont assises entre deux tables pendant les repas et que cela a fait considérablement baisser le niveau sonore.

Les enseignants, demandeurs depuis de nombreuses années, sont très satisfaits de ce nouveau fonctionnement qui permet de proposer aux enfants un temps convivial et éducatif d'échange avec les Atsem, d'autant plus qu'elles se disent beaucoup moins énervées et fatiguées à l'issue de ce temps cantine.

Madame THIABAUD nous informe également que nous allons à nouveau pouvoir bénéficier de l'intervention Madame TIBERGE, diététicienne, ce qui sera parfait pour enrichir notre Projet d'Ecole. Les enseignants sont très satisfaits.

- **Question 2** : Est-il possible de remettre sur le site de la mairie le menu du restaurant scolaire qui n'a pas été affiché depuis Juin dernier ?

Madame THIABAUD et Monsieur MAUNIER s'engagent à ce que cela soit résolu très rapidement. Madame THIABAUD enverra le menu à l'Association des parents d'élèves qui le mettra également sur son site.

- Les parents souhaitent ajouter une question. La Directrice les y autorise.

Questions 3 : Est-il possible de ne pas mettre les enfants devant des dessins animés entre midi et deux lorsqu'il pleut?

Les enseignants précisent que lorsqu'elles le peuvent les Atsems gardent les enfants dans les classes avec jeux et dessins mais que parfois elles ne sont pas assez nombreuses et que l'organisation du service repas ne le permet pas. Les enseignantes récupèrent effectivement des enfants bien plus calmes lorsqu'ils n'ont pas été mis devant écrans.

Mesdames THIABAUD et DAFFOS s'engagent à étudier ce problème pour améliorer ces conditions.

Clôture du Conseil d'Ecole à 19 heures 30.

Les enseignants de l'école :